

## Les 5 principales réussites pour l'Artisanat et les PME

**L'UEAPME défend les intérêts des petites entreprises en Europe et a réussi à améliorer l'environnement de 20 millions d'entreprises artisanales et de PME au sein de l'Union européenne. Voici les 5 réussites principales pour nos petites entreprises au cours de ces deux dernières années:**

### **Le Plan d'investissement de l'UE va encourager l'investissement des PME**



Le Fond européen pour les investissements stratégiques (EFSI) soutiendra de nouveaux instruments financiers en faveur d'investissements à risques et de l'innovation pour les PME et les start-ups, avec le financement de € 75 milliards d'investissements supplémentaires. Le Fond financera également des investissements dans le domaine de l'efficacité énergétique des bâtiments. Ces deux mesures ont été prises suite à la demande expresse de l'UEAPME.

### **'Small Business Standards', la voix des PME dans le processus de normalisation**



L'UEAPME et certaines de ses organisations membres ont créé Small Business Standards (SBS) – l'association qui met en œuvre un projet financé par l'UE afin de garantir la participation des PME dans le processus européen de normalisation et les informer des normes futures. Actuellement environ 50 experts font entendre la voix des PME dans des comités techniques de l'UE et dans des organismes internationaux de normalisation.

### **Les coûts pour les paiements par cartes de crédit et de débit ont été réduits**



Fin 2015, une réglementation européenne limitera les frais multilatéraux d'échange à 3% pour les cartes de crédit (MasterCard et VISA) et 2% pour les cartes de débit. La révision de la directive sur les services de paiement accroîtra la concurrence pour les cartes de paiement dans le cadre de l'accès aux services. Les deux mesures réduiront les coûts pour accepter les cartes de paiement des clients, coûts qui étaient particulièrement élevés pour les petites entreprises.

### **Pas de publication obligatoire d'informations non financières pour les PME**



L'UEAPME a obtenu que seules les grandes entreprises soient obligées de publier, dans leur rapport de gestion, des informations sur les politiques, les risques et les résultats liés à l'environnement, aux questions sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et à la diversité dans leurs comités de direction. Toutefois, si les PME souhaitent suivre cette réglementation, elles pourront le faire de manière flexible et plus facile.

### **Les PME impliquées dans REACH et la réglementation des biocides**



L'UEAPME a été largement impliquée dans la simplification de la mise en œuvre de REACH et de la réglementation sur les produits biocides pour les PME, par le biais de groupes officiels d'aide à l'élaboration de guides sur des aspects importants tels que la lettre d'accès, la création de consortia, l'accès aux «Fora d'échange d'informations sur les substances et le partage des données».

## Les 5 principales avancées politiques pour les PME en Europe

*L'UEAPME est la voix des petites entreprises en Europe et le chef de file pour l'établissement des priorités pour la politique des PME en Europe. Voici les 5 principales avancées politiques pour nos membres au cours des deux dernières années:*

### **'Les PME moteurs d'emploi et de croissance' fixe l'agenda pour les PME**



Suite à d'actives discussions internes, les Membres de l'UEAPME se sont mis d'accord sur un large agenda pour une politique en faveur des PME qui a été présenté à la nouvelle Commission et au nouveau Parlement élu en 2015. Le document « Les PME moteurs d'emploi et de croissance » a servi de base à une déclaration commune des quatre organisations européennes représentant les entreprises pour demander à la Commission de mettre « La compétitivité d'abord » à son agenda.

### **La relance du Dialogue social européen renforcera la voix des PME**



Le nouvel engagement de la Commission Juncker pour renforcer le rôle et la responsabilité des partenaires sociaux au niveau européen et national donnera plus de possibilités aux entreprises artisanales et aux PME d'influencer la gouvernance économique et d'autres politiques telles que le plan d'investissement, l'union de l'énergie, le marché unique numérique, la politique des transports, la politique de migration et la politique commerciale.

### **Les PME bénéficieront de mesures de soutien à l'apprentissage**



La Commission et le Conseil européens ont reconnu l'importance de l'apprentissage pour les entreprises et les jeunes avec l'adoption des conclusions de Riga pour la formation professionnelle et le renforcement de l'Alliance européenne pour l'apprentissage. Les besoins et les spécificités des petites et microentreprises ont été reconnus et devraient être soutenus par des mesures et des incitations ciblées.

### **Le « Plan d'action vert » aide les PME à devenir plus écologiques**



Le « Plan d'action vert » pour les PME fournit un cadre global pour aider les PME à devenir plus vertes et plus efficaces dans l'utilisation des ressources. La reconnaissance des besoins spécifiques de la grande majorité des PME traditionnelles pour leur transition vers une économie circulaire et une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources sans perte de croissance ni d'emplois en Europe est particulièrement importante.

### **La simplification administrative aide les PME à accéder aux fonds européens**



A la demande de l'UEAPME, la Commission européenne et les Etats membres s'engagent à un grand programme pour simplifier les aspects administratifs et financiers et les procédures afin de faciliter l'accès aux fonds structurels et d'investissement européens. Ceci est particulièrement important pour les PME et les microentreprises ainsi que pour leurs organisations représentatives, au regard des difficultés qu'elles ont rencontrées pour bénéficier de ces fonds par le passé.